

La méthode d'analyse en groupe.

Explication, applications et implications d'un nouveau dispositif de recherche

Luc Van Campenhout, Abraham Franssen, Fabrizio Cantelli

Résumé :

Cet article présente la méthode d'analyse en groupe (MAG). Cette méthode de recherche et d'intervention a pour particularité d'associer directement des acteurs concernés par le problème étudié à l'ensemble de la démarche, du début jusqu'à son terme. Le texte expose la méthode de manière concrète, en détaillant les étapes successives de la démarche et en mettant en évidence ses principales caractéristiques. Sa pertinence dans le contexte social actuel est mise en évidence, en particulier dans trois domaines : l'action sociale, l'action publique et le développement. Enfin, elle est brièvement discutée sur les plans idéologique, politique, sociologique et épistémologique.

INTRODUCTION

Comment aborder méthodologiquement l'analyse des phénomènes sociaux ? Ceux-ci ont pour caractéristique première d'être... sociaux, c'est-à-dire de se construire dans la dynamique des relations entre plusieurs acteurs dont les représentations sont diverses, les ressources inégales et les intérêts souvent divergents. Cette construction relationnelle, plurielle et conflictuelle des phénomènes sociaux est particulièrement évidente lorsqu'on aborde les terrains de l'action publique (par exemple l'application d'une réforme dans le domaine judiciaire), de l'action sociale (par exemple l'intervention de travailleurs sociaux à l'égard d'un public en situation difficile) ou du développement (par exemple la mise en œuvre d'un programme sanitaire en milieu rural). Ces actions sont complexes car elles impliquent une diversité d'acteurs, mobilisent plusieurs niveaux d'intervention et sont l'objet d'une pluralité d'interprétations.

La méthode d'analyse en groupe, telle qu'elle est régulièrement mise en œuvre sur ces différents terrains, constitue une alternative intéressante aux méthodes classiques de recherche en sciences sociales et politiques. Sa particularité est d'associer directement des acteurs concernés par le problème étudié au processus même de recherche, du début jusqu'à son terme. Concrètement, des groupes d'une douzaine de personnes environ analysent collectivement des situations et expériences relatées par les participants eux-mêmes, selon un dispositif méthodologique précis et rigoureux piloté par des chercheurs. Au cours de tours de table, chaque participant propose son interprétation de l'expérience analysée. Les convergences et les divergences entre les interprétations des participants sont systématiquement reprises dans un schéma de synthèse. À partir de ce schéma, participants et chercheurs peuvent confronter leurs hypothèses et tentatives de problématisation. Celles-ci pourront être explorées et approfondies au fil de l'analyse collective des expériences et situations successivement étudiées.

Au terme de ce processus, des perspectives pratiques sont généralement explorées et discutées. Fondées sur les analyses, elles peuvent prendre en compte la réalité des rapports de force et des processus sociaux, des contraintes et des possibilités institutionnelles, des intérêts et des systèmes de valeurs des uns et des autres. En cela, la MAG est aussi une méthode d'intervention et de

recherche-action basée sur une conception non consensuelle de la vie sociale et politique, mais bien plutôt sur une dialectique de la coopération et du conflit.

Selon les cas, la MAG est utilisée seule ou combinée à d'autres méthodes, comme l'entretien compréhensif, l'enquête par questionnaire ou l'observation participante. Son dispositif précis favorise la réflexivité des participants qui sont appréhendés non pas de manière isolée et individualisée mais bien en tant qu'acteurs sociaux, engagés dans des rapports sociaux et des relations sociales avec d'autres acteurs dans des situations sociales et des arènes institutionnelles concrètes. C'est ce qui la distingue des méthodes de recherche conventionnelles en sciences politiques et sociales mais aussi des méthodes dites participatives (comme l'entretien de groupe ou le *focus group*) où l'analyse reste, au bout du compte, l'affaire des seuls chercheurs. C'est aussi ce qui lui confère sa valeur ajoutée, tant en termes de compréhension des phénomènes sociaux que de perspectives pour les acteurs eux-mêmes.

Depuis les années 80, la MAG a réuni un nombre très élevé de groupes composés notamment de travailleurs sociaux, d'enseignants et de responsables du système éducatif, d'agents de développement, de professionnels de la santé (médecins, infirmiers, agents de prévention, etc.), de psychologues, de policiers, de magistrats, de fonctionnaires et agents de l'État de tous niveaux, de conducteurs de transports en commun... Si les professionnels du secteur public, des ONG et des associations représentent les participants les plus habituels des analyses en groupe, celles-ci ont aussi impliqué régulièrement des professionnels du secteur privé et des particuliers, considérés dans leurs différentes qualités et expériences d'habitant, d'usager, de patient, de justiciable, de bénéficiaire d'un service ou de public concerné par de l'un ou l'autre dispositif.

La principale raison de cette large mise en oeuvre de la MAG est qu'elle permet d'étudier une grande diversité de problèmes, en particulier (mais pas uniquement) dans les domaines de l'action sociale, de l'action politique et du développement. L'intervention sociale et psychologique dans les prisons, l'organisation de l'enseignement primaire en milieu rural dans un pays en développement, l'impact des bibliothèques publiques sur les pratiques de lecture d'une population, le traitement judiciaire des personnes souffrant de troubles mentaux, l'usage de la référence religieuse dans les relations hiérarchiques dans un hôpital chrétien, les difficultés rencontrées au cours d'une campagne de prévention de maladies contagieuses ou transmissibles, la mise en oeuvre d'une loi sur le terrain, l'influence de l'organisation des écoles sur les orientations des filles dans l'enseignement technique, l'insécurité dans une grande gare et dans les transports en commun, l'organisation de l'hébergement de personnes sans domicile fixe, la gestion des situations de surendettement... constituent quelques exemples des terrains d'application de la MAG.¹

¹ On trouvera les références des publications issues de ces recherches dans la bibliographie de Van Campenhout *et al.*, 2005. Pour un aperçu de différentes recherches et interventions menées avec la MAG, voir également le site du Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis (<http://centres.fusl.ac.be/ces>). A titres d'exemples qui illustrent bien l'usage de la MAG, on peut citer ici (De Coninck *et al.*, 2005), (Franssen, 2003) et (Quivy *et al.*, 1989).

Si les applications de la MAG sont de plus en plus nombreuses depuis quelques années², c'est parce qu'elle est particulièrement adaptée au contexte social actuel. Le brouillage des repères identitaires ainsi que la fragmentation et l'individualisation des expériences sociales conduisent à un paradoxe apparent : alors que les ressources de réflexivité et les capacités d'analyse sont davantage réparties et disséminées, la compréhension d'ensemble du jeu se brouille. Chacun, là où il est situé, dispose d'un point de vue privilégié, d'une connaissance intime de certains aspects du jeu social et de compétences pour en rendre compte. Mais, parce que chaque point de vue reste isolé et chaque expérience individualisée, la vue d'ensemble fait défaut. Si la lucidité dont chacun peut se prévaloir à titre personnel n'est pas mobilisée comme ressource collective pour la compréhension de l'action sociale, le sentiment de frustration et d'impuissance s'accroît par rapport à une situation sociale en transformation rapide et, à bien des égards, problématique. La MAG vise précisément à articuler la prise en compte de la diversité des expériences et à élaborer une analyse d'ensemble, permettant de reconstruire le système d'action duquel les participants sont partie prenante. En cela elle conjugue l'engagement de chacun et la distanciation de l'analyse collective.

La MAG n'est pas pour autant la panacée. Elle présente des limites dont la moindre n'est pas la difficulté, dans certaines circonstances, de réunir, durant un laps de temps suffisant, des acteurs concernés par le problème étudié et disposés à s'impliquer dans l'exercice collectif, sur pied d'égalité avec d'autres participants, quels que soient leur âge, leur sexe ou leur statut.³

L'expérience montre toutefois que, lorsque prévalent la clarté (sur la démarche et sur les règles déontologiques) ainsi que la rigueur et l'honnêteté intellectuelles, une grande diversité de profils est disposée à prendre part à l'analyse et pense, à juste titre, pouvoir en retirer un bénéfice.

A partir d'une idée de Michel Mercier (1981), la MAG a principalement été expérimentée et élaborée comme méthode de recherche et d'intervention dans le cadre du Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Ce n'est qu'au terme de multiples expérimentations pendant plus de vingt-cinq ans dans des contextes multiples et variés qu'elle a été exposée et discutée de manière systématique dans l'ouvrage de Luc Van Campenhoudt, Jean-Michel Chaumont et Abraham Franssen, *La méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux* (publié en 2005 chez Dunod). Cet ouvrage de 215 pages constitue le manuel de référence de la méthode. Il comporte trois parties : la première expose le sens et la pertinence de la méthode dans le contexte d'une société en transformation profonde qui, pour les auteurs, réclame un renouvellement méthodologique ; la deuxième qui est la plus longue, explique comment mettre sur pied et réaliser concrètement une analyse en groupe, étape par étape ; la troisième propose un quadruple débat sur la méthode : idéologique, politique, sociologique et épistémologique. Se basant directement sur cet ouvrage, le présent article constitue une présentation opérationnelle et condensée de la méthode et des questions qu'elle pose.

² Pour le moment limitées surtout à la Belgique, à une partie de l'Afrique francophone et à plusieurs pays d'Amérique du sud, en raison de canaux de diffusion passant par les contacts au sein d'universités belges francophones.

³ Cette difficulté sera reprise plus loin dans le texte, avec quelques autres.

I. LA MÉTHODE, CONCRÈTEMENT

1. En amont d'une analyse en groupe : la mise sur pied du groupe

Chaque analyse en groupe a son histoire propre qui débute par une demande. Soit celle-ci vient des chercheurs eux-mêmes qui sollicitent un certain nombre de personnes pour mener à bien leurs travaux, soit elle émane des pouvoirs publics qui commanditent une recherche pour éclairer tel ou tel aspect de leur politique, soit elle provient d'une institution, d'une association ou d'un groupe quelconque qui est confronté à un problème et/ou souhaite être accompagné dans son travail, dans un projet ou dans une action collective. La demande et le fait d'y répondre favorablement obéissent à des intérêts, tant des chercheurs que des acteurs. Qu'une analyse en groupe soit finalement décidée et mise sur pied résulte toujours d'une négociation sur l'objet du travail, sur ses conditions pratiques (notamment le nombre d'heures ou de jours à lui réserver), sur l'utilisation qui sera faite des résultats, etc. Dans tous les cas de figure, une règle s'impose : celle d'être clair avec les commanditaires et les participants potentiels à propos de la demande, du thème et des objectifs du travail, de ses conditions pratiques, de la démarche méthodologique et de ce que les participants peuvent en attendre, en termes de connaissance, d'apprentissage personnel, de développement de leur projet ou de leur action. Même si la démarche méthodologique est claire et stable, une analyse en groupe réussie conduit presque inévitablement à une redéfinition du problème pour lequel elle a été mise sur pied, échappant ainsi peu ou prou à l'intention initiale. Il faut en avertir les commanditaires et les participants tout en les rassurant sur la rigueur de la démarche et ses règles déontologiques indispensables à la confiance mutuelle.

En fonction des objectifs et des ressources disponibles, un ou plusieurs groupes d'une douzaine de personnes environ seront constitués (jusqu'à 18 groupes pour une vaste et triple consultation des enseignants des trois niveaux de l'enseignement obligatoire en Belgique francophone⁴). La composition des groupes est le plus souvent diversifiée (par exemple pour étudier la gestion publique des problèmes de surendettement, on regroupera des représentants des créanciers et des personnes surendettées, des médiateurs de dettes, des magistrats, des avocats...) mais elle peut être homogène (par exemple pour étudier le rapport d'un groupe professionnel, comme des enseignants ou des travailleurs sociaux, à son propre métier). L'important est bien ici de réunir l'ensemble des interlocuteurs concernés par la question de la recherche, afin d'éviter de déséquilibrer l'analyse au profit ou aux dépens de l'un des acteurs.

2. Le déroulement d'une analyse en groupe

Une recherche ou une intervention menée à partir de la MAG se présente comme une séquence constituée de plusieurs analyses collectives (au moins 2 ou 3) de récits proposés par les participants. Deux chercheurs y prennent généralement part : un *animateur* se charge de présenter les principes de base de la méthode et d'assurer le bon déroulement des prises de parole dans le respect des règles, un *rapporteur* se charge de prendre note et de proposer aux participants la synthèse de l'analyse ainsi que les pistes théoriques (cf. infra les étapes de la démarche). Ce partage des rôles et compétences entre chercheurs n'est pas un détail. En plus de se donner les moyens de pouvoir suivre ce qui est dit par les participants, ce travail en équipe ouvre sur une dimension particulièrement riche : l'échange et le débat entre chercheurs à partir d'une

⁴ Consultation qui a abouti à trois rapports diffusés en plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires dans le monde scolaire, dont les résultats ont été largement débattus dans l'espace public et qui constituent aujourd'hui une des principales références pour les réformes de l'enseignement obligatoire. Références complètes dans (Van Campenhout, 2005).

expérience de terrain partagée. Chaque analyse collective d'un récit (appelée analyse partielle) correspond à une journée de travail environ. Elle se déroulera en 4 phases et 15 étapes, reprises dans le tableau ci-dessous. Ce même cheminement est répété, pour l'essentiel, pour chacun des 2 ou 3 récits analysés. A chaque étape correspondent des directives pratiques qu'il serait trop long de détailler ici mais que l'on trouvera dans l'ouvrage.

Première phase : LE RÉCIT	
1 ^{re} étape	Propositions de récits
2 ^e étape	Choix des récits analysés
3 ^e étape	Narration
4 ^e étape	Enjeux vus par le narrateur ou la narratrice
5 ^e étape	Questions d'information
Deuxième phase : LES INTERPRETATIONS	
6 ^e étape	Premier tour de table
7 ^e étape	Réactions du narrateur ou de la narratrice
8 ^e étape	Réécoute du récit (facultatif)
9 ^e étape	Deuxième tour de table
10 ^e étape	Réactions du narrateur ou de la narratrice
Troisième phase : L'ANALYSE	
11 ^e étape	Convergences et divergences
12 ^e étape	Apports théoriques
13 ^e étape	Hypothèses des chercheurs et nouvelles problématiques
Quatrième phase : LES PERSPECTIVES PRATIQUES ET L'ÉVALUATION	
14 ^e étape	Perspectives pratiques
15 ^e étape	Évaluation

• *Première phase : Le récit*

1re étape : Propositions de récits

Au cours de la première séance de travail en groupe, il est demandé à chaque participant de présenter un récit, portant sur une situation ou une expérience directement vécue qui lui semble significative du problème. Le narrateur ou la narratrice doit être personnellement impliqué(e) dans ce récit. Celui-ci se présente comme une histoire qui doit être la plus factuelle possible et qui s'est déroulée dans une temporalité longue (plusieurs mois voire plusieurs années) ou courte (quelques minutes à peine). A ce premier stade, le récit doit pouvoir être présenté en cinq minutes ; il s'agit en quelque sorte de la bande-annonce. Un titre, suffisamment concret et évocateur, est donné à chaque récit. La diversité des récits proposés constitue en elle-même une première indication des préoccupations et des enjeux du point de vue des participants et représente, à ce titre, un premier matériau de recherche, surtout quand plusieurs groupes travaillant en parallèle formulent de nombreuses propositions de récit. Les récits fournissent aussi des témoignages, souvent édifiants, sur les situations vécues sur le terrain, de sorte que les participants se prennent d'emblée au jeu.

2e étape : Choix des récits analysés

Les participants sont ensuite invités à choisir les deux ou trois récits qui leur apparaissent les plus significatifs du problème et qui, ensemble, en soulèvent les principales questions. Ce choix est opéré de manière argumentée et, idéalement, consensuelle. Ce n'est que lorsqu'il y a nécessité de départager plusieurs récits jugés également pertinents que l'on procède à un vote visant à sélectionner et à ordonner les récits retenus.

3e étape : Narration

Le narrateur ou la narratrice du premier récit retenu raconte l'expérience vécue de la manière la plus complète et la plus factuelle possible. Sa narration est enregistrée.

4e étape : Enjeux vus par le narrateur ou la narratrice

Le narrateur ou la narratrice souligne ce qui lui semble important dans le récit, ce dont l'expérience est révélatrice, ce qui, à ses yeux, justifie le fait de l'avoir proposé.

5e étape : Questions d'information

Les participants, en ce compris les chercheurs, peuvent compléter leur information du récit par des questions d'éclaircissement. Ils doivent s'en tenir strictement à des questions informatives et factuelles, sans entrer, à ce stade, dans les interprétations. Les registres d'expression se chevauchant souvent dans la pratique, c'est à l'animateur d'être attentif aux questions qui seraient déjà, en fait, des hypothèses ou comporteraient des jugements de valeur. Cette étape permet aux participants de s'approprier davantage le récit et au narrateur ou à la narratrice de se décentrer déjà par rapport à la manière dont il ou elle a personnellement interprété sa propre expérience.

• *Deuxième phase : Les interprétations*

6e étape : Premier tour de table

Lors d'un premier tour de table, chaque participant expose en deux ou trois minutes comment il analyse la situation ou l'expérience rapportée, tente d'expliquer ce qu'il lui semble en constituer les principaux aspects. Si certains participants peinent à proposer une interprétation de la situation, l'animateur leur demandera, au minimum, de dire ce qui les a frappé, étonné ou particulièrement intéressé dans le récit. Ici aussi, les participants doivent éviter tout jugement normatif (« *Je ne suis pas d'accord...* », « *Il fallait faire autrement ...* »).

7e étape : Réactions du narrateur ou de la narratrice

Au terme du tour de table, le narrateur ou la narratrice peut réagir aux interprétations des autres participants, compléter la sienne propre, en particulier au niveau de sa perception des enjeux, ou apporter des informations supplémentaires jugées utiles.

8e étape : Réécoute du récit

Si le temps le permet, il est parfois utile de procéder à une seconde écoute du récit (qui a été enregistré). Après le premier tour de table, la réécoute peut faire ressortir des éléments ou dimensions négligés lors des premières interprétations.

9e étape : Deuxième tour de table

Au cours de ce second tour de table, les participants proposent une nouvelle salve d'interprétations. Cette fois, ils peuvent réagir aux interprétations précédentes des autres intervenants, les renforcer et les développer s'ils les partagent, les contester s'ils ne les estiment pas pertinentes, les nuancer s'ils le jugent utile.

10e étape : Réactions du narrateur ou de la narratrice

(voir étape 7)

• Troisième phase : L'analyse

11e étape : Convergences et divergences

Avec l'aide de l'animateur, le rapporteur qui a pris des notes très complètes propose au groupe une synthèse de leurs interprétations. Il les organise par grands thèmes en mettant en évidence les convergences et les divergences entre elles. Il y a convergence lorsque deux ou plusieurs interprétations vont dans le même sens, relèvent d'un même type d'explication des phénomènes, se renforcent et se complètent. Il y a divergences lorsque deux interprétations vont dans des sens différents, plus ou moins opposés, relèvent de types d'explication des phénomènes discordants, voire incompatibles les uns avec les autres et se concurrencent plus qu'elles ne se renforcent mutuellement. Convergences et divergences doivent s'emboîter les unes dans les autres pour constituer un tableau structuré dans lequel le groupe peut d'autant mieux reconnaître son travail que ce dernier lui est présenté de manière organisée. Il ne s'agit pas ici de proposer de nouvelles interprétations mais de prendre comme matériau les interprétations antérieures pour produire une information d'un niveau supérieur d'élaboration qui est constituée par une mise en relation (les convergences et les divergences) de ces interprétations antérieures, de manière analogue à ce qui s'opère lorsque l'on passe, dans une analyse quantitative, de données univariées à des corrélations entre variables.

Avec cette étape, on est au coeur même de la MAG qui veut prendre en compte la double dimension coopérative et conflictuelle du social. Elle pose que les divergences recèlent des pistes intéressantes à explorer, des noeuds à approfondir qui rendront possibles des problématisations plus riches et nuancées. Il s'agit aussi de redécouvrir des clivages devenus saillants, des alliances inédites, des fronts nouveaux, des grammaires politiques différentes (autour de conceptions antagonistes de la justice, des services publics, du management, ou de la démocratie), voire une suite de désaccords qui, de proche en proche, forment des justifications conflictuelles. Progresser dans une analyse en groupe sans tomber dans un consensualisme toujours suspect du point de vue des rapports de pouvoir suppose que l'on ne cherche pas à mettre le groupe d'accord sur « la bonne interprétation », mais bien sur une formulation contrastée des convergences et surtout des divergences interprétatives. Si on se met d'accord c'est donc d'abord et avant tout sur une formulation des désaccords. Si on vise un consensus, c'est sur une formulation des « dissensus ».

12e étape : Apports théoriques

Ce n'est pas parce que les acteurs sont réflexifs et compétents qu'il faut se dispenser d'exploiter les ressources des sciences sociales. Les chercheurs ont des compétences spécifiques, qui ne sont pas seulement d'ordre méthodologique, qu'il est intéressant de confronter et de conjuguer à celles des acteurs. Mais il ne faut pas imposer les apports théoriques de manière artificielle au processus collectif de production de connaissance ; il faut au contraire les mettre au service de l'analyse en groupe et les inscrire dans la démarche inductive. C'est pourquoi ces apports théoriques des chercheurs se limiteront soit à préciser certaines notions utiles à l'analyse, soit à recadrer le travail dans son environnement intellectuel (l'état des connaissances dans le domaine traité). Cette étape a donc une double fonction : aider le groupe à bonifier ses propres analyses et établir des liens minimaux entre elles et les champs scientifiques auxquelles elles touchent.

13e étape : Hypothèses des chercheurs et nouvelles problématiques

Loin d'être de simples notaires des débats, les chercheurs y participent en proposant leurs propres hypothèses. Ces hypothèses sont surtout précieuses dans deux situations : primo, lorsqu'il apparaît que, pour des raisons institutionnelles ou interpersonnelles, les membres du groupe ne parviennent pas à faire émerger un problème ou un désaccord latent que seules des personnes extérieures (en l'occurrence les chercheurs) peuvent mettre au jour ; secundo –et c'est parfois lié– lorsque les participants sont tentés de détourner, le plus souvent de bonne foi, l'analyse en groupe pour justifier de manière consensuelle leurs propres pratiques. Dans cette étape s'instaure une autre forme de coopération conflictuelle, non plus entre les participants eux-mêmes, mais bien entre les acteurs et les chercheurs qui ne sont pas moins neutres et désintéressés (par la qualité scientifique des résultats notamment). Toutefois, les hypothèses des chercheurs ne bénéficient d'aucun privilège de prévalence par rapport aux interprétations des participants. Elles doivent être soumises à la critique de ces derniers sous la bague la plus impartiale possible de l'animateur. S'il échoit, celui-ci doit pouvoir prendre acte de désaccords tenaces (entre chercheurs et participants ou entre participants entre eux sur les hypothèses des chercheurs) qui seront rapportés en fin de travail. Si parfois le délai laissé aux divers intervenants pour réagir peut être court, c'est l'œil de l'animateur et ses capacités à sentir le groupe qui permettront de déceler et d'amorcer une réaction et une critique de la part du groupe.

Avec, sous les yeux, le tableau de synthèse de leurs propres analyses, armés des apports théoriques de chercheurs et après avoir entendu et discuté les hypothèses de ces derniers, les participants sont en mesure de proposer de nouvelles problématiques. Celles-ci se présentent comme des tentatives de reformulation du problème de départ ou de certains de ses aspects, éclairées et argumentées par le contenu du travail collectif. A cet égard, la MAG peut être considérée comme un exercice collectif et conflictuel de reproblématisation continue d'une question, éprouvé à partir d'expériences et de situations concrètes.

• Quatrième phase : Les perspectives pratiques et l'évaluation

14e étape : Perspectives pratiques

Lorsque l'analyse en groupe s'inscrit dans une perspective de recherche-action ou d'intervention, elle doit déboucher sur la formulation de perspectives pratiques. Ici encore, on ne s'attend pas à ce que les participants soient unanimes. On attend que ces perspectives pratiques prennent appui sur les analyses, ce qui leur permet d'être moins naïves –dans le genre « Il suffirait que... », « Si chacun faisait un effort »–, de prendre la mesure des rapports de force et de la complexité des processus de changement. Ces derniers peuvent d'ailleurs faire l'objet, le moment venu, d'un

apport théorique des chercheurs (12^e étape). Pour autant, on ne s'attend pas à ce que des perspectives pratiques s'imposent au groupe comme des évidences. Entre l'analyse et le choix d'une décision ou d'une action s'interposent les intérêts partiellement divergents des uns et des autres, leurs options morales et politiques qui ne sont pas forcément unanimes ainsi que leurs contraintes et ressources respectives. Il est d'ailleurs fréquent que les différents groupes d'acteurs impliqués dégagent de l'analyse des perspectives pratiques relativement différentes qu'ils pourront confronter. Par ailleurs, les nombreuses expérimentations de la MAG effectuées au fil des années montrent que leurs effets pratiques sont souvent inattendus et peuvent largement dépasser le cadre du groupe qui y a pris part. Cette 14^e étape ne doit pas être effectuée systématiquement après chaque analyse partielle d'un seul récit. Elle peut être réalisée en une seule fois, de manière plus approfondie, au terme de l'ensemble de l'analyse en groupe.

15e étape : L'évaluation

En revanche, il est important de procéder à une évaluation, même relativement courte, au terme de chacune des analyses partielles. Il est demandé aux participants d'exprimer la manière dont ils ont vécu l'expérience, ce qu'ils en ont retiré et ce qui leur est apparu problématique. L'objectif n'est pas seulement de leur permettre de faire part de leur ressenti et de pouvoir éventuellement ajuster le dispositif. L'évaluation est aussi l'occasion de clarifier certains points de méthode et surtout de prendre conscience de la manière dont les interprétations et analyses sont éventuellement affectées par les conditions de travail et la dynamique du groupe.

Dans la pratique, la mise en oeuvre de chacune de ces étapes est précédée d'explications et de directives précises qui sont détaillées dans le manuel de référence. Chacune pose aussi des problèmes spécifiques révélés par les multiples expérimentations et qui sont également traités dans le manuel. Celui-ci propose de nombreux conseils et de nombreuses ressources, par exemple concernant les différentes manières de construire la synthèse des convergences et des divergences (11^e étape) ou les apports théoriques (12^e étape).

3. En aval d'une analyse en groupe : les rapports

Chaque analyse en groupe partielle fait l'objet d'un rapport détaillé d'une trentaine de pages environ qui rend compte des différentes étapes. Un soin tout particulier est apporté au tableau des convergences et divergences. Les rapports successifs sont remis aux participants qui ont la possibilité d'y réagir au cours d'une rencontre ultérieure (idéalement avant de commencer l'analyse partielle suivante). En fin d'analyse, le rapport final, qui reprend de manière plus synthétique le contenu des rapports partiels, est également soumis aux réactions des participants avant toute diffusion externe, y compris auprès du commanditaire de la recherche. Cela permet non seulement de clarifier ou préciser certains points de contenu (en rendant éventuellement compte de désaccords tenaces) mais aussi de vérifier si les règles déontologiques sont bien respectées et si les participants ou les personnes extérieures impliqués dans les récits (par exemple un collègue, un élève ou un justiciable) ne sont pas exposés à quelque risque que ce soit. La participation des membres du groupe ne prend donc fin qu'au terme de l'analyse, rapport compris. La MAG est sans doute la méthode de recherche qui pousse le plus loin l'implication des acteurs dans le processus de recherche.

Cette exigence ne fait pas obstacle à une large diffusion des résultats du travail, non seulement auprès du commanditaire mais aussi et surtout auprès de l'ensemble des personnes et instances

concernées. Dans la négociation préliminaire, l'équipe de recherche doit être ferme sur ce point et s'entourer de toutes les garanties.

II. CARACTÉRISTIQUES ET PRINCIPES DE LA MAG

L'exposé des étapes fait clairement apparaître les principales caractéristiques de la MAG. On peut les résumer en cinq points.

1. Un dispositif associant les acteurs

La caractéristique première du dispositif méthodologique de l'analyse en groupe est donc bien d'associer des acteurs concernés à la construction de l'analyse des situations dans lesquelles ils sont impliqués, de leurs expériences et de leurs pratiques. Les méthodes de recherche habituelles instaurent un clivage entre acteurs et chercheurs. Les premiers sont confinés dans un rôle de fournisseurs d'informations (le plus souvent sur eux-mêmes) que les seconds analysent. Cette division du travail d'enquête est de plus en plus souvent remise en cause aujourd'hui. S'ils ne maîtrisent généralement pas les méthodes de recherche en sciences sociales, les acteurs connaissent habituellement bien mieux que les chercheurs les tenants et aboutissants de leur métier et de son environnement. Si leur point de vue ne représente pas la vérité, il est des vérités qu'ils sont les seuls à pouvoir dire. Seuls des enseignants peuvent exprimer la réalité et les difficultés de « faire classe » aujourd'hui. Seul un travailleur social peut rendre compte des manières dont il fait face, pratiquement, à la double finalité de contrôle et de solidarité que comporte sa fonction vis-à-vis des usagers. En basant l'analyse sur des expériences vécues et restituées par les participants, c'est ce sens pratique qui est approché. Le récit invitera chacun à se placer dans la peau du narrateur, à voir ce qu'il voit et à sentir ce qu'il sent.

La reconnaissance de cette compétence pratique serait déjà un apport important de la méthode, mais à s'y limiter, on s'en tiendrait encore à la division entre « praticiens » et « théoriciens ». Sans confondre les positions et les compétences spécifiques des uns et des autres, la visée de l'analyse en groupe est plus ambitieuse : il s'agit d'associer les participants à l'analyse en mobilisant leurs compétences réflexives. Loin d'être uniquement pratique ou technique, leur connaissance est en effet également réflexive, construite et critique. Donnant sens à son action, l'acteur est capable d'accéder à une certaine connaissance de celle-ci. Les chercheurs expérimentés dans l'entretien compréhensif, par exemple, savent que le « répondant » livre déjà une interprétation plus ou moins élaborée de son expérience et que l'entretien constitue toujours déjà un processus d'*inter*-prétation.

2. Une approche par le bas

L'analyse en groupe n'est pas une approche *par le haut* qui, partant d'hypothèses théoriques, examine ensuite dans quelle mesure elles se vérifient dans l'expérience des acteurs sur le terrain. Il s'agit au contraire d'une approche *par le bas* qui vise à rendre compte des expériences de terrain dans leur diversité, leur complexité et leur dynamique. L'approche est inductive, la théorisation est ancrée dans l'expérience des participants. Ce n'est donc nullement un hasard si le socle de l'analyse en groupe est constitué par les propositions de récits de situations vécues par les participants eux-mêmes.

Qu'il s'agisse du récit de l'errance institutionnelle d'une adolescente dont la prise en charge mobilise une pluralité d'intervenants judiciaires et extra-judiciaires, proposé par un intervenant du secteur de l'aide à la jeunesse, ou de celui du dilemme d'un thérapeute partagé entre le maintien

du secret professionnel et le signalement d'un risque potentiel pour un tiers, ou de celui d'un chef coutumier africain qui pose la question de la cohabitation de la tradition et de la modernité dans un système politique républicain, chacune des expériences proposées à l'analyse collective constitue une situation-problème concrète qui arrime les propos des participants dans les pratiques vécues sur le terrain.

C'est patiemment, en étant à l'écoute des acteurs de terrain, en prenant en compte la pluralité interprétative dans laquelle se construisent les situations sociales, en analysant, avec les premiers concernés, comment les tendances effectives résultent de l'agrégation d'une série d'ajustements d'acteurs concrets à des situations concrètes, en conjuguant et confrontant les compétences des acteurs et des chercheurs qu'un savoir sociologique se construit pas à pas, en se gardant bien d'écrire une partition théorique qui irait plus vite que la petite musique du social.

3. Une analyse interactive d'un système de relations

Une troisième caractéristique de l'analyse en groupe est de prendre en compte le caractère relationnel du social. Ignorant cette évidence sociologique, la plupart des méthodes procèdent en s'adressant aux individus de manière isolée et désocialisée. Plutôt que de reconstruire *a posteriori* au moment de l'analyse cette dimension relationnelle (que ce soit en établissant la logique des rapports sociaux qui sous-tend la variation des réponses à un questionnaire ou en recherchant les schèmes interprétatifs sociaux véhiculés dans les représentations singulières de l'interviewé), dans l'analyse en groupe, les individus sont d'emblée placés et considérés dans les rapports sociaux qui les constituent comme acteurs. En associant dans le cadre d'un dispositif de recherche une douzaine de participants concernés, on vise à saisir avec eux la dynamique des relations sociales qui les réunit, les éprouve souvent et les oppose autour d'un même enjeu.

Cette saisie de la dynamique des rapports sociaux s'effectue à deux niveaux. Tout d'abord, par la narration et l'analyse de récits d'expériences vécues qui mettent généralement en scène plusieurs protagonistes dont les interactions autour d'un enjeu sont ainsi « mises en drame » et contextualisées. Ensuite, la prise en compte de la construction relationnelle des phénomènes sociaux s'effectue dans la dynamique même des échanges au sein du groupe. Les points de vue ne sont pas juxtaposés mais bien confrontés directement les uns aux autres. Les convergences et divergences dans la vision des problèmes sont mises en évidence et permettent de re-construire la manière dont ces problèmes sont socialement construits dans le jeu des relations sociales. C'est pourquoi l'analyse en groupe est d'autant plus féconde qu'elle réunit des participants ayant des argumentaires différents, qui occupent des positions diversifiées d'un même système d'action et qui représentent les uns pour les autres des « autrui significatifs ».

4. Une continuité et une double démarcation épistémologique

Une quatrième caractéristique de l'analyse en groupe est d'établir et de reconnaître une continuité entre savoirs sociaux et savoirs sociologiques. Comme l'avait ironiquement exprimé de longue date Garfinkel (1967), « les individus ne sont pas des idiots culturels ». La MAG et les promesses à la fois méthodologiques *et* politiques qu'elle porte, s'inscrit en propre dans ce tournant capacitaire (Genard et Cantelli, 2008) à l'oeuvre dans les sciences sociales et politiques. Effectivement, il s'agit de prendre au sérieux ce qui est dit –raconté ici sur le mode du récit– et fait par les acteurs dans la vie sociale et politique. On a vu plus haut que l'idée de prendre au sérieux les capacités variées des acteurs, leur récit, le conflit des interprétations et des jugements, ne consiste ni à renoncer à sa qualité de chercheur ni à avoir une vision irénique du social et du politique. La tendance au partage des ressources critiques est renforcée par la diffusion actuelle

des savoirs des sciences sociales, notamment auprès des professionnels des secteurs scolaire, social, thérapeutique et judiciaire. En caractérisant la modernité contemporaine comme doublement réflexive, Giddens met l'accent sur les interdépendances entre savoirs scientifiques et savoirs profanes, dans un processus de va-et-vient entre l'univers de la vie sociale et le savoir sociologique, où celui-ci se modèle en s'alimentant des savoirs profanes en même temps qu'il re façonne l'univers social (Giddens, 1994 : 49).

Quel que soit leur bagage intellectuel, acteurs (et chercheurs) peuvent pourtant se tromper et tromper les autres, défendre la position officielle d'une institution ou d'un groupe particulier, être aveuglés par des préjugés ou trop catégoriques sous l'effet de l'emportement. Pour que l'intelligence et la compétence des acteurs puissent contribuer à la production d'un savoir scientifique, elles doivent s'exercer dans le cadre d'une méthode et d'un contexte de travail particulier. Leur réflexivité doit s'approfondir dans l'intersubjectivité, chacun confrontant sa lecture des problèmes à celle d'autres professionnels ou usagers placés sur le même terrain que lui.

5. L'analyse en groupe, un débat organisé de manière procédurale

L'analyse en groupe prend en effet la forme d'un débat organisé à partir d'un récit, réglé par des procédures et des consignes précises. Si les échanges sont libres, ils ne sont pas spontanés. Pour ne pas être des prises de pouvoir, les prises de parole respectent un protocole rigoureux dont l'animateur est le garant et qu'il s'impose d'abord à lui-même. Le chercheur doit apprendre à ne pas parler à tout prix et à imposer d'emblée son hypothèse. Il doit être capable d'écouter et de regarder, de doser pragmatiquement ses interventions et, le cas échéant, de rappeler à l'ordre un fonctionnaire trop bavard, un agent de développement dont les propos sortent trop du cadre, ou un magistrat qui, imbu de son statut, tend à imposer au groupe sa vision des choses. Evitant de jargonner et d'impressionner le groupe sous une montagne de références, le chercheur doit être attentif aux gestes, questions et notions qui stimulent l'intelligence collective des expériences et situations sociales et politiques. Dans ces conditions, l'analyse en groupe peut agir profondément et positivement sur les chercheurs eux-mêmes, leur sensibilité, leur perspicacité, leurs compétences théoriques et méthodologiques, bref leur métier.

Chacune des étapes du travail en groupe est donc balisée par des consignes précises. Les moments et les registres de prise de parole sont régulés. Il ne faut pas voir dans ces règles la persistance de la conviction socialisatrice de la première modernité selon laquelle « c'est la discipline qui libère », mais plutôt l'exigence contemporaine d'établir les conditions procédurales d'une communication la moins déformée possible. Les principes de cette communication rejoignent, jusqu'à un certain point seulement, ceux de l'éthique de la communication telle que conçue par Habermas (1987). En organisant les prises de parole par étapes et selon un système de tour de table, en veillant à reprendre dans la synthèse des convergences et des divergences l'ensemble des interprétations avancées par les participants, en refusant tout argument d'autorité et toute disqualification *ad hominem*, c'est bien la visée d'une égalité morale entre les participants et entre participants et chercheurs qui est visée. Il est reconnu à chacun des participants une égale compétence à faire valoir son point de vue.

Les principes méthodologiques sur lesquels repose l'analyse en groupe sont bien ceux de l'éthique communicationnelle et de l'idéal d'une communication non contrainte, mais en se gardant de toute idéalisation. L'image du sujet réflexif, décentré et post-conventionnel proposée par Habermas apparaît trop éthérée. Les sujets sociaux concrets, les participants aux analyses en groupe, ne sont pas des formes vides, se livrant de manière détachée à l'échange d'arguments

rationnels. Dans le débat, ils engagent non seulement leurs propres convictions, leur identité, leurs intérêts mais aussi les chocs, les tiraillements, les doutes et un arc d'émotions parfois aussi intenses que diversifiées (indignation, déception, surprise, etc.). Ils expriment leurs points de vue à partir d'une position et d'une expérience particulières, font référence à des valeurs et à des idéologies (Bourdieu, 1997 : 80).

En cela, l'insistance sur les règles déontologiques à respecter dans le déroulement du débat (s'abstenir de formuler des jugements de valeur visant les autres participants, respecter les moments et les temps de prise de parole de chacun, respecter la confidentialité, etc.) ne vise pas à neutraliser ou à éviter les tensions. Au contraire, c'est précisément pour permettre la pleine expression du conflit –au travers des divergences interprétatives entre les participants– qu'il est important de garantir l'espace de parole.

III. APPLICATIONS DE LA MAG

• *Dans le domaine de l'action sociale :*

Travailleurs sociaux, agents d'insertion socioprofessionnelle, éducateurs de rue, enseignants, magistrats, médecins... ce n'est sans doute pas par hasard si ces différentes catégories d'agent de l'action sociale constituent les publics privilégiés de la MAG. Comment analyser le fonctionnement d'un dispositif tel que celui de l'aide à la jeunesse, qui implique l'intervention simultanée et en cascade d'une diversité d'autorités mandantes et de services mandatés dans la prise en charge des adolescents en difficulté ? Comment analyser le travail en réseau entre différents intervenants dans la gestion des situations de surendettement ou dans le traitement des auteurs d'infraction à caractère sexuel ? Ce ne sont là que des exemples de questions au départ de recherches menées avec la méthode de l'analyse en groupe.

En effet, qu'il s'agisse des enseignants, des magistrats, des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux, des éducateurs ou encore, entre autres catégories professionnelles, des médiateurs ou des agents des dispositifs de prévention (toxicomanie, insécurité...), les professionnels de l'intervention sociale (au sens large : éducative, pénale, thérapeutique...) éprouvent parfois durement les tensions liées à leur position d'intermédiaire du social. Le thème du malaise est prégnant au sein de ces univers professionnels, de même que le constat d'un rôle devenu plus complexe et plus flou, au gré des attentes et des besoins hétérogènes de leurs publics (clients, bénéficiaires, usagers, assujettis, ayant-droits, patients, élèves, allocataires, demandeurs, justiciables...), des redéfinitions réformatrices des finalités et des modalités de leurs missions, des « nouveaux paradigmes » (du travail en réseau, de la gestion des risques, de la contractualisation, de l'évaluation, de la bonne gouvernance, etc.) en vogue dans l'inter-champs de l'intervention sociale.

Plusieurs tendances contribuent de la sorte à rendre cruciale l'élaboration collective d'une intelligence réflexive de l'action sociale et à expliquer l'intérêt du –et l'intérêt pour le– dispositif méthodologique de l'analyse en groupe. Le passage du travail en institutions aux dispositifs souples et interdisciplinaires, les potentialités et les difficultés du travail en réseau, les incertitudes de rôles professionnels moins prescrits et davantage à construire par des praticiens réflexifs, la montée en puissance des demandes de connaissance et de reconnaissance des professionnels et des usagers renforcent l'importance des enjeux de recherche-action et d'apprentissage collectif. À cet égard, on observe, de manière récurrente, un intérêt croissant de ces agents pour les espaces de rencontre, où des acteurs-partenaires issus de champs,

d'institutions ou de services différents peuvent confronter leurs visions, leurs difficultés et leurs attentes dans une finalité de recherche. Il s'agit moins ici « d'améliorer la communication » ou la transparence du jeu des interventions que de permettre aux différents intervenants de se mettre au travail ensemble sur leurs pratiques pour éclairer leurs approches et leurs logiques d'action, confronter leurs priorités et leurs différences.

Précisons enfin que si les agents professionnels constituent les participants habituels de la MAG, celle-ci se révèle également féconde comme dispositif impliquant des citoyens ordinaires, en leur qualité, par exemple, de riverains et d'usagers d'un espace public qui fait l'objet de conflits d'appropriation entre jeunes, personnes âgées et commerçants ou pour analyser des phénomènes tels que le sentiment d'insécurité dans les transports en commun. La difficulté première est ici d'amener effectivement les différents protagonistes autour de la table.

• *Dans le domaine de l'action publique :*

C'est devenu un truisme de dire que les politiques publiques ont progressivement changé de visage : tournant managérial, nouvel esprit participatif, modernisation des administrations publiques, recours à de nouveaux équipements juridiques et dispositifs contractuels, etc. Certes, les chercheurs ne se sont pas croisés les bras : la littérature sur l'analyse des politiques publiques s'est ouverte à différentes méthodes (entretien, observation, archives, ethnographie...). Mais à y regarder de plus près –à l'exception notable de certains travaux sur les militants (Joignant, 2007)–, la méthode d'analyse en groupe reste encore peu utilisée dans le paysage de la science politique. Par exemple, le *Dictionnaire des politiques publiques* (Boussaguet, Jacquot et Ravinet, 2007) ne la mentionne pas. Pour combler cette lacune, on s'appuiera sur deux recherches menées en Belgique qui permettent d'identifier quelques usages possibles et potentialités de la MAG, et de pointer les principaux enjeux pour tout enquêteur qui s'aventure dans l'analyse des politiques publiques.

La première recherche⁵ a été menée sur l'administration publique belge. Une petite dizaine de fonctionnaires de niveau 1, issus d'administrations différentes, ont participé à plusieurs séances d'analyse en groupe portant sur les « rapports hiérarchiques » et les « rapports entre l'administration publique et la société civile ». La seconde recherche⁶ a porté sur les Centres Publics d'Action Sociale, dispositifs belges au cœur de la mise en œuvre des politiques sociales. Ce second groupe était composé de travailleurs sociaux et de responsables de plusieurs départements administratifs impliqués dans l'action publique à l'égard des « usagers problématiques ». Ces deux expériences permettent de bien cerner quelques déplacements théoriques que la MAG favorise particulièrement. En effet, une méthode telle que la MAG n'est pas qu'un ensemble de prescriptions sur les manières de faire une enquête ; elle permet d'ouvrir les yeux sur différentes dimensions des processus socio-politiques, en l'occurrence le droit, la

⁵ Cette étude a été menée par un groupe de chercheurs du Groupe de Recherche sur l'Action Publique (GRAP) de l'Université libre de Bruxelles : Fabrizio Cantelli, Ludivine Damay, Bruno Derbaix, Jean-Yves Donnay, Jean-Louis Genard, Steve Jacob et Isabelle Lacourt. Pour plus de précisions, voir (Cantelli, Damay, Derbaix et Lacourt, 2003).

⁶ Cette étude a été menée par Isabelle Lacourt (2007) au sein du Groupe de Recherche sur l'Action Publique (GRAP) de l'Université libre de Bruxelles. L'analyse en groupe a été conduite par Isabelle Lacourt en collaboration avec Fabrizio Cantelli, Olivier Hubert et Christine Schaut.

coordination et la temporalité. Nous verrons dans quelle mesure la boîte à outils de l'analyse des politiques publiques apparaît redimensionnée avec la méthode d'analyse en groupe.

Le *premier déplacement*, ouvert par la MAG, permet de rendre compte des modalités d'usage et d'appropriation d'une norme de droit, en partant de l'expérience des acteurs. On se situe à rebours des approches en termes de « bureaucratie froide », à distance d'une approche plus formelle et juridique des politiques publiques. Que fait une loi aux divers acteurs impliqués dans la mise en œuvre d'une politique publique ? La MAG peut nous aider à redécouvrir le droit *dans* les politiques publiques. En partant d'un récit d'une fonctionnaire qui se déplace pour régler une situation problématique pour un usager et se rend dans une institution puis introduit même une plainte, on voit dans le détail que l'image et les attributs classiques du fonctionnaire sont non seulement battus en brèche, mais aussi comment cette reconfiguration inquiète certains participants, tiraille la narratrice, et donne lieu à un clivage, dans le groupe et certainement au-delà, sur ce que sont et doivent être les missions de services publics.

Le *deuxième déplacement* consiste à examiner des acteurs en coordination, entre eux, avec les autres acteurs, et aussi avec l'environnement politique et matériel⁷. Etant donné que la MAG ne part pas d'un modèle lourd selon lequel les acteurs seraient soit libres soit écrasés, elle se donne les moyens de saisir les processus, souvent complexes et ténus, qui font la grande complexité des politiques publiques. On a pu voir, par exemple, combien le récit d'un fonctionnaire nous renseignait utilement sur sa propre coordination devenue problématique avec son environnement, sur l'intrication des divers niveaux de pouvoir en Belgique, sur les relations ambivalentes entre le personnel ministériel et les hauts fonctionnaires. Parce qu'elle se situe dans une perspective relationnelle, la MAG contribue à restituer l'épaisseur sociale et politique des notions en vogue, devenues même parfois des slogans dans la littérature des politiques publiques, tels que la « gouvernance », le « New Public Management » ou la « politisation ».

Le *troisième déplacement* opéré par la MAG consiste en sa capacité à saisir les temporalités dans les politiques publiques. Cette méthode ne définit pas une séquence temporelle privilégiée (courte, longue, moyenne). Effectivement, comme indiqué plus haut, un récit peut tout aussi bien se dérouler sur un temps relativement long (plusieurs années) ou sur une séquence de quelques minutes. En outre, les autres participants peuvent introduire d'autres types de temporalités, elles-mêmes resituées dans une variété d'arènes (médiatiques, judiciaires, académiques, politiques...) qui vont permettre de redécouvrir certains aspects inattendus voire surprenants –pour le chercheur, pour le narrateur du récit et pour les autres participants– d'une politique publique. Par exemple, le récit d'un fonctionnaire qui interagit avec un usager permet de faire émerger, collectivement, ce qui change (et ce qui ne change pas), en quoi et comment, notamment en termes de catégories juridiques, de discours, de budget, de dispositifs organisationnels et de droit des usagers. Par là, en conjuguant une fine attention à la fois à l'expérience (le récit) et à l'environnement (l'espace social et politique), la MAG permet d'ouvrir les yeux sur les divers ressorts à l'œuvre ou non dans les politiques publiques.

⁷ Plusieurs analyses en groupe nous ont éclairés sur le rôle saillant des organigrammes, des outils bureaucratiques, des instruments comptables, des outils de management et de mille et une techniques administratives. Loin d'assigner à cette dimension matérielle des politiques publiques un statut *a priori*, la MAG permet au chercheur d'en prendre la juste mesure en montrant plutôt les problèmes pratiques, les tensions morales et les conflits politiques qui peuvent aussi se cristalliser à partir d'objets, outils ou instruments.

• *Dans le domaine du développement*⁸ :

La MAG est expérimentée avec succès dans plusieurs pays d'Afrique⁹ et d'Amérique du sud et centrale¹⁰. Elle a été appliquée notamment dans les domaines de la criminologie et de la justice pénale, de l'enseignement en milieu rural, de la formation des adultes, de la vie universitaire, de la prévention des maladies et épidémies, de la place de la chefferie traditionnelle dans l'espace politique moderne.

Dans un premier temps, le scepticisme était souvent de rigueur. Comment mettre valablement en oeuvre une telle méthode dans des contextes ruraux où la langue n'est pas toujours directement comprise par les chercheurs, où une partie des personnes concernées n'est guère scolarisée, prises dans des structures hiérarchiques où l'on ne s'exprime que sous le contrôle des supérieurs et dans des contextes culturels où on ne parle guère à la première personne du singulier ? La MAG présentait en revanche un ensemble de caractéristiques particulièrement intéressantes pour les pays en développement. Avec les récits et les tours de table, elle s'ancre naturellement dans la tradition de l'oralité. L'enquêteur cherche à ce que chacun puisse y trouver une place honorable, quel que soit son bagage intellectuel et son statut. Même s'il ne sait ni lire ni écrire, il n'est pas disqualifié au moment de la mise en évidence des convergences et divergences interprétatives si le groupe et l'animateur sont suffisamment inventifs. Ainsi, dans des villages du Paraguay, a-t-on fait usage de dessins suggestifs, réalisés par certains participants doués et inspirés, pour soutenir cette étape et en synthétiser les principaux points. La méthode favorise le dévoilement pacifique et serein des divergences qui seraient tuées ou s'exprimeraient de manière violente si cette étape (placée en 11e position) n'était progressivement préparée et rigoureusement conduite. En effet, ce ne sont généralement pas les participants qui expriment directement et frontalement leurs désaccords dans les tours de table ; les divergences sont mises en évidence et structurées par les chercheurs et apparaissent comme une conséquence normale du travail, à un moment donné. Sans s'être concertés, plusieurs collègues africains ont insisté sur ce point : un des principaux atouts de la MAG est qu'elle fait obstacle à l'habituel refoulement des tensions et conflits latents dans des contextes où les rapports de pouvoir peuvent être délicats à manier. Enfin et surtout, la MAG permet aux participants de s'approprier directement les résultats du travail de groupe (Van Billoen, 2008 : 86) et instaure entre eux un nouveau mode d'interaction qui a souvent des effets profonds et durables.

Les expérimentations récentes de la MAG en contexte de développement montrent surtout la grande diversité des contextes africains, sud et centre-américains notamment (comme c'est bien

⁸ Pour une réflexion plus détaillée sur cette question, voir (Van Campenhout, 2008).

⁹ En particulier à l'Ecole de criminologie de l'Université de Lubumbashi (Van Billoen, 2008), dans le programme DEDA (Développement et formation des adultes) de l'Université de Ouagadougou. Nous tenons à remercier tout particulièrement ici Salomé Van Billoen, Françoise Digneffe, Boaz Kaumba Kahosa, Boureima Ouedraogo, Jacques Nanema, Michel Bonami, Abdramane Berthe et Roger Zerbo pour leurs précieuses contributions à la mise en oeuvre des premières analyses en groupe en Afrique.

¹⁰ Le travail coordonné par Dominique Demellenne sur l'enseignement primaire en milieu rural au Paraguay en représente une des plus remarquables et durables mises en oeuvre (Demellenne, 2007).

sûr également le cas en Europe et en Amérique du nord). Chaque contexte, urbain et rural, est singulier et toujours potentiellement plus riche et complexe du point de vue de l'application de la méthode que ce que les caricatures laissent supposer. On est frappé, par exemple, par le fait que les tendances culturelles de la modernité avancée, comme les attentes de reconnaissance et la généralisation de la réflexivité dans la vie sociale et institutionnelle, y sont tout aussi présentes qu'ailleurs. Mais les moyens font dramatiquement défaut ou sont souvent mal utilisés. C'est un autre avantage de la MAG que de n'exiger que des moyens peu coûteux et peu sophistiqués : un lieu de réunion, un tableau papier et des marqueurs, un ordinateur et une imprimante pour les rapports, des frais de déplacement et, surtout, du temps pour préparer le travail collectif et pour le mener à bien.

Les difficultés de mise en oeuvre de la MAG en contexte de développement ne peuvent être sous-estimées. Mais celles et ceux qui l'ont effectivement expérimentée ne posent pas la question de la compatibilité de la méthode avec ces cultures en termes abstraits et généraux; ils ne visent pas une application stéréotypée et parfaitement conforme au modèle académique. Dans le respect des principes de la MAG, ils élaborent chaque fois un dispositif *ad hoc* en visant à faire aussi bien que possible compte tenu du contexte et, si les conditions minimales ne sont pas rencontrées, ils renoncent ou attendent une meilleure occasion. L'attention se porte alors moins, négativement, sur les difficultés que, positivement, sur les possibilités qu'offre la MAG comme une manière de faire avancer les choses. La question est celle du projet et de la manière dont la MAG peut y contribuer. Là où la MAG est mise en oeuvre dans cet esprit, ce sont de véritables compétences collectives qui s'acquièrent et se conjuguent (gestion institutionnelle des projets, organisation matérielle, animation des groupes, rédaction des rapports, diffusion des résultats...) au sein d'équipes parfois très performantes qui peuvent alors développer des coopérations sud-sud et pas seulement nord-sud.

V. QUATRE DÉBATS SUR LA MAG

Au fil des expérimentations, la MAG a fait l'objet d'une critique interne et d'un quadruple débat¹¹.

Le *débat idéologique* pose la question de savoir si l'analyse en groupe est gestionnaire ou émancipatrice. Ni gestionnaire, au sens d'un entérinement de l'ordre institué et d'une réduction des enjeux sociaux à des problèmes techniques, ni révolutionnaire, au sens d'une prétention au dépassement de la conflictualité sociale et d'une réduction des rapports sociaux à une contradiction centrale, l'horizon idéologique de l'analyse en groupe est réformiste, au sens d'une radicalité démocratique. En mettant en oeuvre et en poursuivant une visée démocratique du savoir et du pouvoir, en contribuant à la reconnaissance mutuelle des enjeux communs et des intérêts divergents entre les acteurs occupant des positions différentes, la MAG est radicale démocratique, au sens où Paul Ricoeur définit comme démocratique une société qui se reconnaît comme divisée et se donne pour finalité d'arbitrer, par le débat, ses conflits en y associant le plus grand nombre. La MAG permet aux chercheurs de penser de manière critique le pluralisme

¹¹ Ces débats sont traités de manière beaucoup plus développée dans la 3^e partie de l'ouvrage de présentation de la méthode rédigé avec Jean-Michel Chaumont (Van Campenhoutd *et al.*, 2005 : 173-204) dont quelques passages sont repris ici pour en indiquer quelques-uns des enjeux.

constitutif de nos sociétés contemporaines et les nombreux enjeux que cela pose en termes de gestion de la cité.

Le *débat politique* pose la question de savoir si l'analyse en groupe est instrumentalisable et instrumentalisée. Cette question est celle des rapports de force entre les protagonistes (commanditaires, participants, chercheurs, etc.) et celle de la liberté de chacun dans la dynamique de la démarche. Quelles que soient les conditions de la demande (à laquelle il n'est pas forcément répondu positivement), l'analyse en groupe réclame, en amont, la plus grande clarté possible avec les participants sur le jeu dans lequel ils sont invités à entrer (parfois à leur propre demande) et, en aval, une publicité des résultats auprès des participants en tout premier lieu. C'est dire que l'horizon éthique de la MAG n'est pas peu exigeant pour le chercheur qui s'engage sur cette voie. Surtout, en elle-même, elle constitue un processus social comportant sa propre efficacité qui peut aller bien au-delà des intentions du commanditaire et, souvent, « ailleurs », au sens d'une réorientation de la problématique. Plus que d'autres méthodes sans doute, du fait de sa dynamique même, la MAG est susceptible de provoquer une impulsion qui génère des initiatives qui lui échappent¹².

Le *débat sociologique* pose la question de savoir si l'analyse en groupe est utilisable avec tous les publics. C'est sans doute de ce côté qu'il faut s'inquiéter de ses limites. Deux catégories d'acteurs font généralement défaut autour de la table : d'une part, ceux qui n'ont aucun intérêt à une confrontation des points de vue, dominants ou exploitants cyniques ; d'autre part, ceux qui n'ont pas une familiarité minimale avec la culture du débat argumenté et les habitus scolaires qui l'accompagnent. Si ce problème n'est pas propre à l'analyse en groupe, il peut y être traité de manière spécifique. Tout d'abord en analysant collectivement le sens de ces absences qui, d'inconvénient deviennent alors des objets d'analyse en tant que tels, faisant intrinsèquement partie du problème. Les hypothèses des chercheurs, qui ont en principe une large connaissance du champ, peuvent constituer le moyen d'introduire dans le groupe ses tiers inclus mais absents. Ensuite parce que l'unité d'information élaborée par la MAG n'est pas le propos atomisé de chaque protagoniste mais bien une structure de convergences et de divergences qui correspond à un système de relations concrètes. Si la MAG ne couvre pas l'ensemble des positions, elle rend néanmoins possible des échanges argumentés qui ne se produisent quasiment nulle part ailleurs et qui permettent de reconstituer un système de relations et d'action plus large que l'expérience de chaque participant. Où voit-on une confrontation des points de vue menées dans des conditions aussi idéales entre un brancardier et un chirurgien, entre un juge et un animateur de rue, entre un chef coutumier et un parlementaire républicain ? Il est frappant de voir que, dans certains cas, des personnes en position de pouvoir, au départ réticentes à prendre part à une analyse en groupe, finissent par souhaiter en être, conscient qu'il pourrait s'y passer « quelque chose » qu'elles ne voudraient pas manquer.

Enfin, le *débat épistémologique* pose la question des critères de validité de l'analyse en groupe. La validité de la MAG repose moins sur le formalisme technique très précis de chacune des étapes de la procédure que sur la cohérence d'ensemble de la démarche (Quivy et Van Campenhoudt, 2006 : 238). A cet égard, la MAG se distingue des autres méthodes par le caractère véritablement anatomique de la démarche : rien n'est caché aux participants. Les chercheurs travaillent à chaud, réfléchissent avec et en présence des participants, exposant même

¹² On en trouvera plusieurs exemples dans le manuel de référence (Van Campenhoudt *et al.*, 2005).

leurs hésitations et leurs doutes ainsi que, le cas échéant, les divergences entre eux. A l'intersubjectivité au sein du monde scientifique via les publications et communications diverses, s'ajoute l'intersubjectivité avec les acteurs qui est le principe même de l'analyse en groupe.

Le principal écueil auquel s'expose, sans doute plus que d'autres méthodes, l'analyse en groupe est d'en rester à des vérités locales, circonscrites au problème particulier étudié. La MAG tente d'éviter cet écueil de plusieurs manières. Tout d'abord, le dispositif même conduit chaque participant à dépasser le stade de l'expression de sa propre individualité et à situer son expérience singulière dans un système d'action et de relations sociales plus large, intégrant souvent d'autres professionnels, plusieurs arènes et institutions, allant de proche en proche jusqu'à s'écrire au sein d'un environnement politique peuplé de lois, d'acteurs multiples, privés et publics, locaux mais aussi parfois internationaux, d'instruments de gestion et de références multiples au bien commun. Avec leurs apports théoriques et leurs hypothèses, les chercheurs incarnent, plus que d'autres, l'extériorité du groupe sans pour autant imposer un savoir sociologique surplombant. Souvent, plusieurs groupes d'analyse, avec des participants plongés dans d'autres environnements, travaillent en parallèle, de sorte que des comparaisons sont possible et que, dans de nombreux cas, des phénomènes de saturation apparaissent. Sans entrer ici dans le grand débat sur la validité du qualitatif, on peut dire que la MAG rencontre des problèmes analogues à ceux rencontrés par d'autres méthodes qualitatives et propose, elle aussi, ses solutions spécifiques. Elle aussi doit intégrer la prise en compte de ses propres limites.

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu P. (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.

Boussaguet L., Jacquot S. & Ravinet, P. (2007), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Science Po.

Cantelli F., Damay L. Derbaix B. & Lacourt I. (2003), « Tension dans l'administration : entre modèle pyramidal et managérial », *Cahiers Marxistes*, n°225, pp. 73-95.

De Coninck F., Cartuyvels Y., Franssen A., Kaminski D., Rea A., Mary Ph., Van Campenhoudt L., Toro F. (2005), *Aux frontières de la justice, aux marges de la société. Une analyse en groupe d'acteurs et de chercheurs*, Gand, Academia-Press, Coll. Politique scientifique fédérale.

Demelenne D. (2007), « Educación bilingüe en Paraguay como ejemplo de transformación de las practicas de enseñanza en un contexto pluricultural » in *Interculturalidad y lenguaje II. Identidad cultural y pluralidad lingüística*, Granada (España), Edit. Granada Lingüística Serie Collectae. Universidad de Granada..

Franssen A., avec la coll. de Cartuyvels Y. & De Coninck F. (2003), *L'aide à la jeunesse à l'épreuve de la déjudiciarisation*, Bruxelles, Editions Jeunesse et Droit.

Garfinkel H. (1967), *Studies in Ethnomethodology*, Englewoods Cliffs, N.J., Prentice-Hall.

Genard, J-L. & Cantelli, F. (2008), « Etres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques », *SociologieS*, article on-line.

Giddens A. (1987), *La constitution de la société*, Paris, PUF, Coll. Sociologies.

Habermas J. (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

Joignant A. (2007), « Compétence politique et bricolage. Les formes profanes du rapport au politique », *Revue française de science politique*, vol. 57 (6), pp. 799-818.

Lacourt I. (2007), «Quel est votre projet? L'insertion socioprofessionnelle des usagers dans les CPAS bruxellois», *Brussels Studies*, (5), article on-line.

Mercier M. (1981), « Comprendre et expliquer des conduites de jeunes adolescents marginalisés, par l'interprétation d'observations au sein d'un groupe d'analyse» , dans Annet J.-M. et al., *Animation en milieu populaire ? Vers une approche pluridisciplinaire de la marginalité*, Bruxelles, Fédération des maisons de jeunes en milieu populaire, pp. 48-52.

Quivy R. & Van Campenhoudt L. (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

Quivy R., Ruquoy D., & Van Campenhoudt L. (1989), *Malaise à l'école. Les difficultés de l'action collective*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis.

Van Billoen S. (2008), « La mise en place d'un centre d'étude et de formation en criminologie et droits humains », dans Digneffe F. et Lufunda K. (dir.), *Criminologie et droits humains en République démocratique du Congo*, Bruxelles, Afrique Editions, Larcier, pp. 79-87.

Van Campenhoudt L. (2008), « Une démarche de recherche et de formation : l'analyse en groupe appliquée au contexte africain», dans Digneffe F. et Lufunda K. (dir.), *Criminologie et droits humains en République démocratique du Congo*, Bruxelles, Afrique Editions, Larcier, pp. 111-121.

Van Campenhoudt L., Chaumont J.-M. & Franssen A. (2005), *La méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Paris, Dunod.

Les auteurs :

Luc Van Campenhoudt est sociologue, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles et à l'Université catholique de Louvain. Courriel : vancampenhoudt@fusl.ac.be

Abraham Franssen est sociologue, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis et directeur-adjoint du Centre d'études sociologiques. Courriel : franssen@fusl.ac.be

Fabrizio Cantelli est politologue, chargé de recherches FNRS (Fonds national de la recherche scientifique) à l'Université libre de Bruxelles et professeur invité aux Facultés universitaires Saint-Louis. Courriel : fcantell@ulb.ac.be